



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Baccalauréat

Circulaire n° 2023-015 du 2 février 2023 relative à :

- à la mise à jour du Guide de l'évaluation et du Guide pour le Grand Oral
- à des points d'attention sur les notes du contrôle continu

Doyen des Inspecteurs d'académie-Inspecteurs pédagogiques régionaux

Affaire suivie par : Charles NAÏM

Tél : 01 57 02 68 47

Mél : ce.buripr@ac-creteil.fr

Texte adressé à Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement

Des mises à jour du guide de l'évaluation et des guides pour le grand oral ont été effectuées. Elles sont disponibles respectivement aux adresses

<https://eduscol.education.fr/document/5470/download?attachment>,

<https://eduscol.education.fr/document/46243/download?attachment> et

<https://eduscol.education.fr/document/7136/download?attachment>

Par ailleurs, il convient d'attirer votre attention sur les points suivants :

- **le 13 juin au plus tard**, toutes les notes de l'ensemble des élèves de terminale **et** de première doivent être remontées dans Cyclades (les mentions « non évalué » ou « non noté » ne sont pas autorisées) ; la mention « Evaluation en attente » (E.A) est bloquante ; les épreuves de remplacement doivent donc s'être tenues ;
- les élèves en situation de handicap qui bénéficient d'un aménagement de scolarité pouvant conduire à une dispense d'enseignement ne sont pas dispensés de note pour le contrôle continu ; il convient donc de leur prévoir une épreuve de remplacement avec les compensations utiles ;
- les fraudes pendant le contrôle continu sont traitées dans le cadre défini par le règlement intérieur et le projet d'évaluation ;
- concernant les ECE, les élèves qui n'auraient pas subi l'épreuve au moment de la remontée des notes dans Parcoursup se verront attribuer une « absence justifiée », mais l'établissement devra leur proposer pour l'examen une situation d'évaluation avant le 13 juin.

Par ailleurs, il est rappelé qu'il ne sera pas possible de modifier isolément une note sur Parcoursup mais qu'il faudra renouveler l'exportation.

Charles NAÏM
Doyen des IA-IPR